PRÉFET
DE LA NIÈVRE

Liberté
Égalité
Fraternité

SERVICES PUBLICS+

LA TRANSPARENCE SUR LES RÉSULTATS DE VOS SERVICES PUBLICS

Centre d'Expertise et des Ressources des Titres (CERT)
de Bourgogne-Franche-Comté
Carte nationale d'identité et Passeport

Au 09/11/26, votre CERT traite les demandes recueillies le :

21/10

Nombre de demandes de CNI et PSP validées par le CERT au cours de la semaine du 05/10 (2) :

6 820

Nombre de demandes de CNI et PSP à valider par le CERT à ce jour (4) :

15 121

Délai moyen de remise des titres CNI-PSP (1) :

24 jours

Délai d'instruction au sein du CERT (3) :

18 jours

Délai moyen de fabrication, colisage et transport (5) :

6 jours

Données indicatives du CERT à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté :

(1) Délai entre la date de réception par le CERT de la demande dématérialisée faite en mairie ou France Services et la date de réception du titre à la mairie ou en France Services
(2) Nombre de demandes recueillies en mairie ou France Services ayant fait l'objet d'une validation par le CERT
(3) Délai entre la date de réception de la demande et la date de validation par le CERT
(4) Nombre de demandes recueillies en mairie ou France Services en attente de traitement par le CERT
(5) Délai entre la date de validation par le CERT et la date de réception du titre en mairie ou France Services